

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00982

Numéro SIREN : 682 005 079

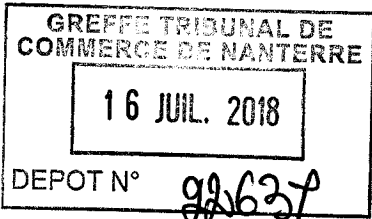
Nom ou dénomination : TBWA\GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2018 sous le numéro de dépôt 22637



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr



TBWA\Groupe S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017
TBWA\Groupe S.A.S.
162-164, rue de Billancourt - 92100 Boulogne-Billancourt
Ce rapport contient 25 pages
Référence : GL-182-043

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

TBWA\Groupe S.A.S.

Siège social : 162-164, rue de Billancourt - 92100 Boulogne-Billancourt
Capital social : € 9 983 460

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'Associé unique de la société TBWA\Groupe S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TBWA\Groupe S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents qui vous sont adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 29 juin 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Guillaume Livet
Associé

Bilan Actif

TBWA GROUPE

	Brut	Amort & Prov	31/12/2017	31/12/2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 864 006	3 897 736	8 966 270	7 286 549
Concessions et Brevets	2 529 637	2 529 637	0	160 279
Fonds Commercial	10 334 369	1 368 099	8 966 270	7 126 270
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 821 731	13 424 893	1 396 838	893 073
Autres Immobilisations Corporelles	14 821 731	13 424 893	1 396 838	893 073
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 470 333	902 182	6 568 151	14 640 922
Autres Participations	7 332 965	902 182	6 430 784	14 595 357
Prêts	0	0	0	2 100
Autres Immobilisations Financières	137 368	0	137 368	43 464
ACTIF IMMOBILISE	35 156 070	18 224 811	16 931 259	22 820 544
STOCKS	204 743	0	204 743	20 955
Matières premières, approvisionnements	20 955	0	20 955	20 955
En cours de production de biens	183 788	0	183 788	
CRÉANCES	74 201 929	90 855	74 111 075	53 898 855
Clients et Comptes Rattachés	36 651 145	90 855	36 560 290	18 840 354
Autres créances	37 550 784	0	37 550 784	35 058 501
DIVERS	4 233 346	0	4 233 346	2 102 670
Valeurs mobilières de placement	32 174	0	32 174	32 287
Disponibilités	42 497	0	42 497	8 115
Charges constatées d'avance	4 158 675	0	4 158 675	2 062 268
ACTIF CIRCULANT	78 640 018	90 855	78 549 164	56 022 480
Ecarts de conversion actif	14 794	0	14 794	24 498
TOTAL GÉNÉRAL	113 810 882	18 315 665	95 495 216	78 867 523

Bilan Passif

TBWA GROUPE

	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel	9 983 460	9 983 460
Primes d'emission, de fusion, d'apport...	15 247 147	15 247 147
Réserve légale	768 057	239 525
Réserves statutaires ou contractuelles	388	388
Réserves réglementées	38 478	38 478
Autres réserves	2 851	2 851
Report à nouveau	3 142 727	3 084 070
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE OU PERTE)	9 847 878	10 570 650
Subventions d'investissement	20 979	20 979
CAPITAUX PROPRES	39 051 967	39 187 549
Provisions pour risques	2 878 486	513 652
Provisions pour charges	1 516 000	1 124 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 394 486	1 637 652
Emprunts obligataires convertibles	0	378
Emprunts et dettes auprès Etablissements de crédit	32 660	10 304
Emprunts et dettes financières divers	143 566	114 347
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 677 792	19 328 078
Dettes fiscales et sociales	16 298 755	8 686 070
Autres dettes	944 853	6 310 444
Produits constatés d'avance	8 925 807	3 547 385
DETTES	52 023 435	37 997 005
Ecart de conversion passif	25 328	45 317
TOTAL GÉNÉRAL	95 495 216	78 867 523

Compte de Résultat

TBWA GROUPE

	31/12/2017	31/12/2016
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	118 534 987	86 896 491
Production vendue services France	108 323 034	78 509 455
Production vendue services Exportations	10 211 953	8 387 036
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	118 534 987	86 896 491
Reprises sur amort. prov., transferts de charges	1 432 856	1 751 670
Autres produits	5 211 573	3 003 419
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	125 179 417	91 651 580
Autres achats et charges externes	75 186 855	60 601 172
Impôts, taxes et versements assimilés	2 409 484	1 627 266
Salaires et traitements	27 223 185	17 716 317
Charges sociales	11 757 027	8 388 733
Dot. d'exploitation aux amort. sur immobilisations	296 137	643 966
Dot. d'exploitation aux provisions sur actif circulant	14 141	65 000
Dot. d'exploitation aux prov. pour risques charges	672 674	437 052
Autres charges d'exploitation	432 878	339 963
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	117 992 382	89 819 470
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 187 035	1 832 110
Produits financiers de participations	7 598 543	6 975 397
Autres intérêts et produits assimilés	566 253	595 499
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 282 029	8 620 924
Différences positives de change	0	43 234
Boni de T.U.P	238 271	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	24 685 095	16 235 054
Dot. financières aux amortissements et provisions	2 014 794	9 683 676
Intérêts et charges assimilées	7 000	31 869
Différences négatives de change	0	23 865
Charges nettes sur cessions valeurs mob. de placement	0	0
Mali de T.U.P	16 256 995	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	18 278 789	9 739 410
RÉSULTAT FINANCIER	6 406 306	6 495 644
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	13 593 342	8 327 754
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	73	33 474
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 200 325	33 309 030
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	200 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 200 398	33 542 505
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35 000	16 759
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	217 897	28 467 039
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	252 897	28 483 799
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	947 502	5 058 706
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (DX)	863 440	455 110
Impôts sur les bénéfices	3 829 525	2 360 701
BÉNÉFICE OU PERTE	9 847 878	10 570 650

TBWA GROUPE S.A.S.

162-164 rue de Billancourt
92 100 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Siret : 68200507900038 APE 7311Z

Annexe

Exercice du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017

PRESENTATION DE LA SOCIETE

TBWA GROUPE SAS est une Société par Actions Simplifiée, qui exerce l'intégralité de son activité dans le domaine de la communication publicitaire, et ce, principalement en France.

A la clôture de l'exercice 2017, la Société est une filiale à 100 % de la société française TBWA INTERNATIONAL HOLDING, dont le siège social est sis au 50-54 rue Silly – 92100 Boulogne Billancourt.

Les comptes de la Société sont consolidés au sein du groupe de communication américain Omnicom Group Inc, dont le siège social est au 437 Madison Avenue, New York, Etats-Unis, et qui est coté à la bourse de New York.

I – FAITS CARACTERISTIQUES

En janvier 2017, la société TBWA Groupe a absorbé par Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) trois de ses filiales, TBWA\Corporate, Being et I (Integer)

Le 7 novembre 2017, la Société a cédé la totalité de ses actions de la société QUALI CONTACT, soit 5.000 actions représentant 100% du capital de cette dernière, à la société CALOGERO SASU.

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement 2016-2017 de l'Autorité des Normes Comptables modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général et selon des règles comparables à celles appliquées à la clôture de l'exercice précédent, à savoir l'image fidèle, la comparabilité, la continuité d'activité, la régularité, la sincérité, la prudence et la permanence des méthodes. Ils tiennent compte des particularités applicables au secteur de la Publicité.

L'exercice social porte sur une période de 12 mois, correspondant à l'année civile.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

(a) Immobilisations incorporellesFonds de commerce

Dans le cadre de la première application du Règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015 qui transpose la directive comptable européenne 2013/34/UE, une analyse relative aux fonds commerciaux de la société a été menée au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2016.

Au terme de cette analyse, la durée d'utilisation de ces fonds commerciaux, présumée non limitée, n'a pas été remise en cause. En conséquence, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Leur amortissement est fonction de leur durée d'utilisation prévue. Les durées et modes d'amortissements appliqués sont :

Nature	Durée	Mode
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Installations générales	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel audiovisuel	5 ans	Linéaire
Informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	Linéaire

(c) Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition augmenté des dotations en capital intervenues depuis l'acquisition. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction de la valeur d'utilité pour le groupe, appréciée au regard de plusieurs critères : activité, rentabilité et transactions récentes. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité apparaît inférieure au coût d'acquisition défini ci-dessus. Une provision pour risque complémentaire est éventuellement enregistrée pour couvrir les engagements du groupe au-delà de la valeur des titres.

Les titres de participation dans les sociétés étrangères sont évalués au cours de change en vigueur à la date d'acquisition ou au cours de couverture, le cas échéant.

(d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée, créance par créance, en cas de risque d'irrecouvrabilité, à hauteur du montant dont le recouvrement est jugé improbable.

(e) Conversion des éléments en devises

Les créances et dettes libellées en devises sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date du bilan. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écart de conversion au bilan. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques calculée après compensation préalable des pertes et des gains latents sur les opérations exprimées dans la même devise et ayant des termes voisins.

Pour les exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2017 les entreprises industrielles et commerciales doivent obligatoirement appliquer le règlement ANC n°2015-05.

Selon ce nouveau règlement, les résultats de change réalisés sur les dettes et créances commerciales sont désormais enregistrés en résultat d'exploitation. L'impact de ce changement sur les comptes de l'exercice n'est pas significatif.

(f) Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel. Les charges et produits sur exercices antérieurs figurent dans le résultat courant.

(g) Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite devant être allouées aux collaborateurs de la société aux termes de la convention collective de la Publicité ont été provisionnées. En application de la recommandation ANC 2013 R02, les engagements de retraite ou d'indemnité de fin de carrière sont provisionnés selon la méthode préférentielle, avec la connaissance des écarts actuariels par résultat amortis selon la méthode du corridor. La provision ainsi calculée n'est pas déduite de l'impôt sur les sociétés.

(h) Reconnaissance du revenu

Le revenu de la société est essentiellement constitué d'honoraires et de commissions perçus en rémunération des conseils et services rendus dans le domaine de la communication publicitaire. Ces services comprennent également la stratégie média, le planning et l'achat d'espaces publicitaires.

Le revenu est comptabilisé à la date de réalisation des services ou à la date de diffusion ou de publication dans les médias.

Par ailleurs, certains accords contractuels prévoient une rémunération supplémentaire basée sur la réalisation des objectifs définis, tant qualitatifs que quantitatifs.

La société reconnaît cette rémunération additionnelle dès lors que les objectifs fixés sont atteints conformément aux accords contractuels.

(i) Restricted stocks

Depuis 2007, des dirigeants de la société bénéficient de droits dénommés « Restricted Stocks » à se voir remettre des actions de la société mère, Omnicom Group Inc. Ces actions sont livrées linéairement sur une période de cinq ans, à hauteur de 20% par an, et ce, sous condition de présence. A compter de 2014, Omnicom Group Inc refacture à hauteur de 20% par an la charge égale au cours du jour de la levée des options. A la date de clôture, une provision est constituée conformément au règlement comptable CRC 2008-15.

III – NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

La colonne « Apport » des différents tableaux ci-dessous correspond à l'impact des écritures de fusion réalisée entre TBWA\Groupe et les sociétés absorbées TBWA\Corporate, Being et I(Integer) au mois de janvier 2017.

(a) Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2017	Apport	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2017
Logiciels informatiques	2 551 316	76 105	-	152 269	2 475 152
Marques	45 735	8 750			54 485
Fonds de commerce	8 494 369	1 840 000	-	-	10 334 369
Total	11 091 420	1 924 855	-	152 269	12 864 006

Suite aux TUP, il y a eu un apport de 1 840 000€ des fonds de commerce des sociétés absorbées, à savoir TBWA Corporate pour 900 000€, Being pour 500 000€ et I pour 440 000€.

Le fonds de commerce antérieur correspond à des apports effectués par la société TBWA (absorbée par BDDP\TBWA en 1998, la société ayant changé de dénomination sociale en 2001 pour devenir TBWA\Paris puis TBWA\Groupe) à hauteur de € 6 970 000 et des apports issus de la fusion de la société MAFLA en 1987 à hauteur de € 1 524 369 (soit un montant total de € 8 494 369).

Les variations des amortissements et dépréciations cumulés s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2017	Apport	Augmentations/ Dotations	Diminutions / Reprises	31 décembre 2017
Logiciels informatiques	2 391 037	76 105	8 010	-	2 475 152
Marques	45 735	8 750			54 485
Fonds de commerce	1 368 099	-		-	1 368 099
	3 804 871	84 855	8 010	-	3 897 736

(b) Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2017	Apport	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2017
Installations générales, agencements aménagement divers	8 976 707	2 251 486	700 974	203 723	11 725 444
Matériel de transport	8 665				8 665
Matériels de bureau, informatique et mobilier	2 610 006	468 725	9 699	809	3 087 621
Autres	0				
	11 595 378	2 720 211	710 673	204 532	14 821 730

Les variations des amortissements cumulés s'analysent comme suit :

€	1er janvier 2017	Apport	Dotations	Reprises	31 décembre 2017
Installations générales, agencements aménagement divers	8 298 308	2 144 842	229 549	154 494	10 518 205
Matériel de transport	6 672		1 151		7 822
Matériels de bureau, informatique et mobilier	2 397 325	444 922	57 427	809	2 898 866
	10 702 305	2 589 764	288 127	155 303	13 424 893

(c) Immobilisations financières

Les variations des immobilisations financières s'analysent comme suit :

	1er janvier 2017	Apport	Augment.	Diminution	31 décembre 2017
Autres participations	31 754 536			24 421 569	7 332 967
Prêts	2 100		1 000	3 100	0
Autres Immobilisations Financière	43 464	92 623	5 530	4 250	137 367
	<u>31 800 100</u>	<u>92 623</u>	<u>6 530</u>	<u>24 428 919</u>	<u>7 470 334</u>

La diminution des titres de participation de 24 421 569€ s'explique par la TUP des sociétés de TBWA Corporate, Being et I dans TBWA\Groupe et par la cession de la société Qualicontact.

Les informations relatives aux titres de participation sont détaillées dans le tableau qui figure en fin d'annexe. Les « autres immobilisations financières » se composent de dépôts de garantie versés et de prêts au personnel.

(d) Créances clients

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit au 31 décembre :

		2017	2016
Clients	€	29 399 555	15 867 897
Factures à établir		7 251 590	3 037 457
		<u>36 651 145</u>	<u>18 905 354</u>
Dépréciation		(90 855)	(65 000)
	€	<u>36 560 290</u>	<u>18 840 354</u>

Les créances clients et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an.

(e) Autres créances

Les autres créances se décomposent comme suit au 31 décembre :

		2017	2016
Personnel	€	110 354	92 000
URSSAF et autres organismes		10 417	9 643
Impôt sur les sociétés et autres taxes		102 808	386 228
TVA		3 883 215	2 637 021
Avoirs à recevoir		955 483	680 532
Groupe et associés		28 362 317	26 957 147
Débiteurs divers		-	37 797
Débours		30 000	-
Produits à recevoir Quote part des SNC		4 096 191	4 258 133
		37 550 784	35 058 501
Dépréciation		(0)	(0)
	€	<u>37 550 784</u>	<u>35 058 501</u>

Les autres créances sont à échéance de moins d'un an.

La Société fait partie du pool de trésorerie d'OMNICON et à ce titre, place la totalité de sa trésorerie auprès d'OMNICON CAPITAL INC à New York (placement de 28 267 055 € inclus dans le poste Groupe et associés).

(f) Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 4 158 675 € sont composées à hauteur de 1 856 259 € de frais généraux et à hauteur de 2 302 416 € de frais techniques liés à des prestations dont la livraison interviendra postérieurement à la clôture de l'exercice 2017.

(g) Capitaux propres

Le capital social, composé de 665 564 actions d'une valeur nominale de 15 €, s'élève à 9 983 460 €.

Les capitaux propres ont évolué comme suit :

€	1er janvier 2017	Affectation du résultat	Dividendes versés	Autres Mouvements	Résultat de l'exercice	31 décembre 2017
Capital social	9 983 460	-	-	-	-	9 983 460
Réserve légale	239 525	528 532	-		-	768 057
Prime d'émission, de fusion	15 247 147	-	-	-	-	15 247 147
Autres réserves	3 239	-	-		-	3 239
Réserves réglementées	38 478	-	-		-	38 478
Report à nouveau	3 084 070	58 657	-		-	3 142 727
Subvention d'investissement	20 979	-	-			20 979
Résultat de l'exercice	10 570 650	-587 189	- 9 983 460		9 847 878	9 847 878
	39 187 549		- 9 983 460		- 9 847 878	39 051 967

(h) Provisions pour risques et charges

€	1 ^{er} janvier 2017	Apport	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u> Utilisées Non utilisées	31 décembre 2017
- Litiges avec des tiers	0	50 000		50 000	0
- Provisions pour pertes de change	24 498	535	14 794	25 033	14 794
- Provisions pour indemnité de départ en retraite	1 124 000	448 000		56 000	1 516 000
- Litiges sociaux et autres provisions	489 154	198 738	623 612	447 812	863 692
- Provisions risques Filiales			2 000 000		2 000 000
	1 637 652	697 273	2 638 406	578 845	4 394 486

Les litiges sociaux et autres provisions pour risques et charges concernent principalement des procédures de licenciements en cours.

Les provisions pour litiges ont été constituées sur la base des éléments disponibles au stade actuel de la procédure, avec l'avis des conseils de la société.

Une provision pour risque sur filiale d'un montant de 2 millions d'euros a été comptabilisée au 31/12/2017 pour tenir compte de la situation nette négative de BDDP & Fils, filiale détenue à 100%.

(i) Emprunts et dettes financières, et emprunt obligataire convertible

		2017	2016
Emprunt obligataire convertible	€.	-	-
Intérêts courus Emprunt	€	-	378
Découverts bancaires	€.	28 099	8 797
Frais financiers	€	4 561	1 507
Emprunts	€.	32 660	10 682
Fonds de participation	€	56 324	56 324
Dépôts et cautionnements reçus	€	87 242	58 023
Dettes financières diverses	€.	<u>176 226</u>	<u>114 347</u>

Les dettes auprès des établissements de crédit sont à échéance de moins d'un an.

(j) Dettes fournisseurs et comptes rattachés

		2017	2016
Fournisseurs	€.	12 142 448	9 098 453
Effets à payer		0	170 103
Factures non parvenues		13 535 344	10 059 522
	€.	<u>25 677 792</u>	<u>19 328 078</u>

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à moins d'un an.

Le poste « dettes fournisseurs et comptes rattachés » inclut notamment les éléments suivants :

Des dirigeants de la société bénéficient de droits dénommés « Restricted Stock » des actions gratuites de la société mère, Omnicom Group Inc. Ces actions sont livrées linéairement sur une période de cinq ans, à hauteur de 20% par an, et ce, sous condition de présence. Le nombre total des actions Omnicom Group Inc pouvant être émises au titre des plans de stock options, restricted stock et autres plans au sein de toutes les filiales à travers le monde est de 28 684 234 (source : rapport annuel Omnicom 2017).

La provision constituée s'élève à 878 079 € au 31 décembre 2017 en application du règlement comptable CRC 2008-15.

(k) Dettes fiscales et sociales

		2017	2016
Personnel : rémunérations dues	€.	3 289 237	1 557 304
Personnel : provision pour congés payés		3 092 248	1 920 817
Personnel et comptes rattachés	€	6 381 485	3 478 121
Organismes sociaux et caisses de retraite		1 648 255	972 299
Impôt sur les bénéfices		365 619	0
TVA		6 762 120	3 742 972
Autres impôts et taxes		1 141 276	492 678
Etat, impôts et taxes		9 917 270	5 207 949
	€.	<u>16 298 755</u>	<u>8 686 070</u>

Toutes les dettes fiscales et sociales sont à moins d'un an.

(l) Autres dettes

		2017	2016
Clients soldes créditeurs	€.	79 637	4 020
Clients avoirs à établir		832 569	707 431
Autres		32 648	18 149
Groupe et associés		0	5 580 844
	€.	<u>944 854</u>	<u>6 310 444</u>

Les autres dettes sont à moins d'un an.

(m) Produits Constatés d'Avance

Les produits constatés d'avance d'un montant de 8 925 807 € sont principalement composés d'honoraires ou de commissions facturés à certains clients avant que la prestation correspondante ne soit livrée.

(n) Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer	2017	2016
Fournisseurs.-		
Factures non parvenues	€ 13 535 344	10 059 522
Clients - Avoirs à émettre	832 569	707 431
Congés payés	3 092 248	1 920 817
Participation	863 440	452 303
Personnel –		
Autres charges à payer	2 406 382	1 101 265
Autres organismes sociaux	29 649	20 162
Impôts et taxes	365 619	
Frais financiers à payer	4 561	1 507
	€ <u>21 129 812</u>	<u>14 263 007</u>
Produits à recevoir	2017	2016
Clients –		
Factures à établir	€ 7 251 590	3 037 457
Fournisseurs –		
Avoirs à recevoir	€ 935 366	680 532
Personnel –		
Produits à recevoir	€ 10 417	9 643
Impôts et taxes –		
Produits à recevoir	€ 99 231	130 206
Dividendes des SNC_-		
à recevoir	€ 4 096 191	4 258 133
	€ <u>12 392 795</u>	<u>8 115 971</u>

IV– AUTRES INFORMATIONS**(a) Entreprises liées**

€	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	7 332 965	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	5 617 391	
Autres créances	32 458 508	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 406 843	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers	8 159 811	
Charges financières	2 082	

Les Produits financiers englobent les revenus de participation, de placement.

Les transactions avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

(b) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2017 (118 534 987 EUR) se répartit comme suit :

- Activité Média on line 9.80 %
- Activité Média off line 90.20 %

(c) Résultat financier

Les revenus de participations s'élèvent à 7 598 543 € en 2017, correspondant aux quotes-parts des résultats des SNC à hauteur de 4 096 191 € et aux dividendes versés par les filiales à hauteur de 3 502 352 €.

Les statuts des SNC dont la société détient des parts prévoyant l'affectation systématique des résultats aux associés, la société enregistre en résultat financier sa quote-part desdits résultats au cours du même exercice de référence.

Les Transmissions Universelles de Patrimoines des trois filiales ont généré des malis de fusions pour un montant total de 16 256 995 €. Cette charge financière est compensée par la reprise des provisions pour dépréciation des titres des filiales fusionnées, comptabilisées pour le même montant à la clôture de l'exercice précédent.

(d) Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels s'élèvent à 1 200 398 € en 2017 et correspondent principalement au produit de cession des titres Qualicontact pour 1 200 000 €.

Les charges exceptionnelles de l'exercice d'un montant de 252 897 € incluent principalement la valeur comptable des titres Qualicontact cédés pour un montant de 168 668 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles sorties pour un montant de 49 228 €.

(e) Transferts de charge

Les transferts de charge s'élèvent au 31 décembre 2017 à 798 975 € et correspondent à des refacturations de salaires Free-lances.

(f) Situation fiscale

La Société est membre du groupe fiscal dont TBWA INTERNATIONAL HOLDING est la société-mère. Elle acquitte son impôt sur les sociétés à cette dernière comme si elle était imposée séparément.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale différée, non comptabilisée, traduit un allègement de la dette future d'impôt qui s'analyse comme suit au 31 décembre :

Base :	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Contribution sociale de solidarité	31 932	72 977
Provision pour indemnité de départ en retraite	1 124 000	1 516 000
Autres provisions pour risques et charges	513 652	2 878 486
Participation des salariés aux résultats	455 110	863 440
Ecart de conversion passif	45 317	25 328
Total base	2 170 011	5 356 231
Allègement d'impôt pour un taux d'impôt de 33,33%	723 265	1 785 232

(g) Engagement hors bilan

Engagements donnés

Cautions, avals et garanties conclues au cours d'exercices antérieurs et reconduites au cours de l'exercice 2017

Dans le cadre du renouvellement du bail portant sur les locaux sis 160 Rue de Billancourt à Boulogne 92100, la Société a mis en place une caution bancaire au profit du Bailleur, la SARL NIEPCE, mandataire de Madame Castagnetti, pour un montant de 34.575 euros. Cette caution est valable pour la durée du bail.

Cautions, avals et garanties conclues au cours de l'exercice 2017

- Dans le cadre de la conclusion du bail portant sur les locaux sis 160 Rue de Billancourt à Boulogne 92100, la Société été amenée à solliciter auprès de HSBC une garantie à première demande à émettre au profit du Bailleur, la société C.R.P.N.P.A.C, pour un montant maximum de 93 521,25 euros. Garantie émise le 20 décembre 2017.
- Dans le cadre de la conclusion du bail portant sur les locaux sis 162-164 Rue de Billancourt à Boulogne 92100, la Société a été amenée à solliciter auprès de HSBC une garantie à première demande à émettre au profit du Bailleur, la société C.R.P.N.P.A.C, pour un montant maximum de 283 921,25 euros. Garantie émise le 20 décembre 2017.

- Dans le cadre de la conclusion du bail portant sur les locaux sis 50-54 rue de Silly à Boulogne 92100, la Société a été amenée à solliciter auprès de BNP PARIBAS une garantie à première demande à émettre au profit du Bailleur, la société ASSURBAIL PATRIMOINE, pour un montant maximum de 494 595,75 euros. Garantie émise le 28 mars 2017.

(h) CICE

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a comptabilisé un CICE de 986 028 euros en réduction des charges de personnel.

Au cours de l'exercice, elle a perçu le CICE au titre de l'exercice de 2016 pour un montant de 556 443 euros dument utilisé pour la compétitivité de l'agence et l'emploi, principalement en renforcement de la nouvelle activité digitale.

(i) Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie car sa présentation conduirait à dévoiler une rémunération individuelle.

(j) Effectif

L'effectif moyen se ventile de la façon suivante :

Personnel salarié	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Cadres	398	201
Agents de maîtrise	65	43
Employés	4	3
Total	<u>467</u>	<u>247</u>

(k) Evénement post-clôture

Un contrôle DGCCRF portant sur les règlements fournisseurs en 2017 est en cours depuis janvier 2018.

[illegible]

TBWA\Groupe
SAS au capital de 9.983.460 Euros
Siège social : 162/164 rue de Billancourt
92100 BOULOGNE
682.005.079 RCS NANTERRE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31/12/2017

Extrait du texte des décisions soumises à l'Associé unique en date du 29 juin 2018

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 9 847 878,24 € de la manière suivante :

- | | |
|--|----------------|
| • résultat de l'exercice | 9 847 878,24 € |
| diminué de la dotation à la réserve légale | 230 288,52 € |
| • solde | 9 617 589,72 € |

auquel il y lieu d'ajouter le report à nouveau de l'exercice précédent
soit 3 142 727,29 €

Soit au total un bénéfice distribuable de 12 760 317,01 €

Lequel sera réparti de la façon suivante :

- | | |
|--------------------|----------------|
| • dividende global | 9 850 347,20 € |
| • report à nouveau | 2 909 969,81 € |

L'assemblée fixe en conséquence le dividende pour cet exercice à 14,80 € net par action.

Ce dividende, éligible à l'abattement fiscal de 40% prévu par l'article 158.3 du Code général des impôts, sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les distributions effectuées au titre des trois précédents exercices :

Exercice 2016

- Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 9 983 460,00 €

Exercice 2015

- Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : NEANT

Exercice 2014

- Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 3 425 172,40 €

.../...


DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31/12/2017

**Extrait du procès-verbal des décisions de l'Associé unique en date du
29 juin 2018**

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 9 847 878,24 € de la manière suivante :

- | | |
|--|----------------|
| • résultat de l'exercice | 9 847 878,24 € |
| diminué de la dotation à la réserve légale | 230 288,52 € |
| • solde | 9 617 589,72 € |

auquel il y lieu d'ajouter le report à nouveau de l'exercice précédent
soit 3 142 727,29 €

Soit au total un bénéfice distribuable de 12 760 317,01 €

Lequel sera réparti de la façon suivante :

- | | |
|--------------------|----------------|
| • dividende global | 9 850 347,20 € |
| • report à nouveau | 2 909 969,81 € |

L'assemblée fixe en conséquence le dividende pour cet exercice à 14,80 € net par action.

Ce dividende, éligible à l'abattement fiscal de 40% prévu par l'article 158.3 du Code général des impôts, sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les distributions effectuées au titre des trois précédents exercices :

Exercice 2016

- Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 9 983 460,00 €

Exercice 2015

- Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : NEANT

Exercice 2014

- Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 3 425 172,40 €

Le Président

